

ASSEMBLÉE DU 23 JANVIER 2019
À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -
N/D: 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la session;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour;

1.3 - Adoption des procès-verbaux (28 novembre 2018);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement numéro 300-25-2018, 300-26-2018, 301-03-2018 et le 304-04-2018 de la Ville de L'Assomption;

2.1.2 Règlements numéros 257-5, 316-4, 316-5 et 317-3 de la Paroisse de Saint-Sulpice;

2.1.2 Règlements numéros 438-12, 438-13 et 438-15 de la Ville de Repentigny;

- 2.2 - Enveloppe budgétaire pour l'entente intermunicipale en géomatique;

 - 3. - **ADMINISTRATION**

 - 3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

 - 3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 30 novembre 2018;

 - 3.3 - Règlement numéro 172 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption, pour l'exercice financier 2019, suivant les articles 148, 975 et 976 du *Code municipal du Québec*, et les articles 205 et 205.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

 - 3.4 - Résolution pour autoriser la préfète ainsi que le directeur général à payer les comptes déjà approuvés au budget de l'année 2019 et établis à 14 501 431 \$;

 - 3.5 - Édifice Lafortune :
 - 3.5.1 Contrat de conciergerie;

 - 3.5.2 Contrat de déneigement des entrées;

 - 3.6 - Prolongation du bail avec la Financière agricole du Québec;

 - 3.7 - Ressources humaines;
-

3.8 - Décret de la population 2019;

3.9 - Assurances générales :

3.9.1 Dépôt du procès-verbal de l'ouverture des soumissions;

3.9.2 Confirmation de l'octroi des couvertures d'assurances biens et bris de machines (sections I à IV) à la firme Lemieux, Ryan & Associés (Aon Parizeau depuis le 1^{er} janvier);

3.9.3 Confirmation de l'octroi des couvertures d'assurances responsabilité civile et responsabilité atteinte à l'environnement (sections VI à X) à la firme BFL CANADA risques et assurances Inc.;

3.10 - Mandat pour travaux à l'écoparc;

3.11 - Cours d'eau :

3.11.1 Autorisation pour demande de CA dans le cours d'eau non désigné du domaine Ouellet à L'Assomption;

3.11.2 Autorisation pour demande de CA dans le cours d'eau du domaine Thouin, à L'Assomption;

3.12 - Financement de l'organisme CIENOV;

3.13 - Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail;

3.14 - Projet de la maison Jacques-Parizeau;

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Nomination au sein de divers comités :

4.1.1 Comité consultatif agricole;

4.1.2 Comité de sécurité incendie et civile;

4.1.3 Fonds d'investissement local (FIL/Solide);

4.1.4 Comité de suivi PDZA;

4.1.5 Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);

4.2 - Modification de la résolution numéro 18-05-090 relatif au mandat d'accompagnement au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);

4.3 - Partenariat avec les Fonds locaux de solidarité FTQ;

4.4 - Varia ;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.